

ANNEXE À L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL N° 2017-587
DU 21 JUILLET 2017 MODIFIANT L'ARRÊTÉ
MINISTÉRIEL N° 2011-301 DU 19 MAI 2011 PORTANT
APPLICATION DE L'ORDONNANCE SOUVERAINE
N° 1.675 DU 10 JUIN 2008 RELATIVE AUX PROCÉDURES
DE GEL DES FONDS METTANT EN ŒUVRE DES
SANCTIONS ÉCONOMIQUES.

L'annexe I de l'arrêté ministériel n° 2011-309 est modifiée
comme suit :

1. Dans la partie A (« Personnes »), l'inscription sur la liste de
la personne ci-après et la mention y afférente sont supprimées :

« 202. Ahmad Barqawi (alias Ahmed Barqawi) » ;

2. Dans la partie A (« Personnes »), la mention concernant la
personne indiquée ci-après est remplacée par la mention
suivante :

	Nom	Informations d'identification	Motifs
« 203.	George Haswani (alias Heswani ; Hasawani ; Al Hasawani)	Adresse: Al Jalaa St, Yabroud, Province de Damas, Syrie	Homme d'affaires influent exerçant ses activités en Syrie, ayant des intérêts et/ou activités dans les secteurs de l'ingénierie, de la construction, du pétrole et du gaz. Il détient des intérêts et/ou exerce une influence considérable dans plusieurs sociétés et entités en Syrie, en particulier HESCO Engineering and Construction Company, une importante société d'ingénierie et de construction. ».

3. Dans la partie B (« Entités »), la mention concernant l'entité
ci-après est insérée :

	Nom	Informations d'identification	Motifs
« 71.	Abdulkarim Group (alias Al Karim for Trade and Industry/Al Karim Group)	5797 Damas Syrie	Abdulkarim Group est un conglomérat syrien reconnu à l'échelle internationale qui est associé à Wael Abdulkarim, lequel figure en tant qu'homme d'affaires influent exerçant ses activités en Syrie. ».